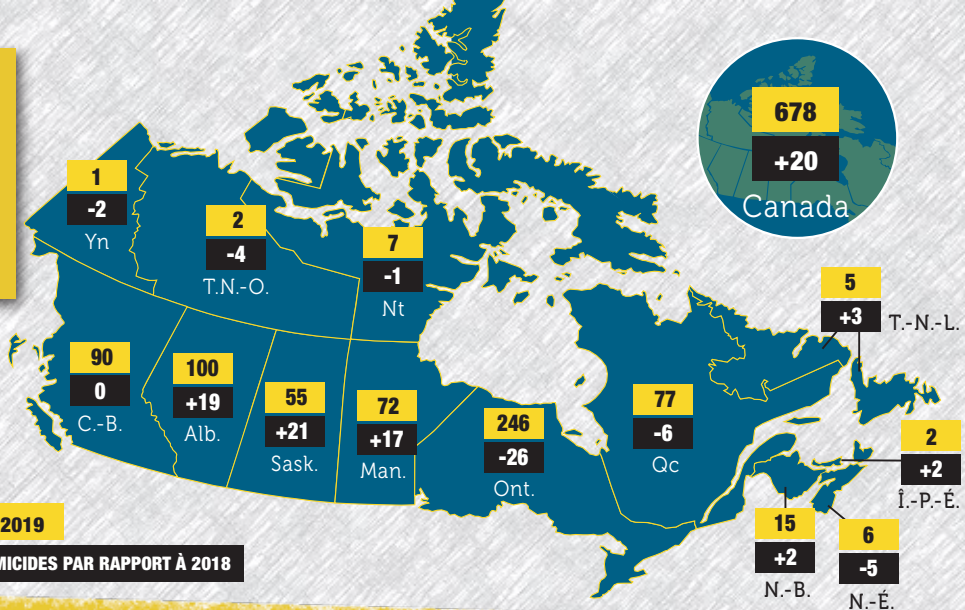


À l'échelle nationale, on a dénombré **678** homicides, ce qui correspond à un taux de **1,80** pour 100 000 habitants.

**486**  
victimes de genre masculin

**144**  
victimes de genre féminin



NOMBRE D'HOMICIDES EN 2019

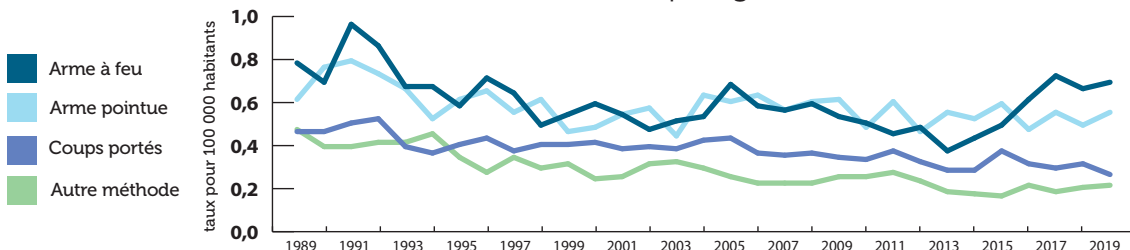
VARIATION DU NOMBRE D'HOMICIDES PAR RAPPORT À 2018

# L'HOMICIDE AU CANADA, 2019

Près de **1** homicide sur **4** perpétré au Canada était attribuable à des gangs.

Le nombre d'homicides attribuables à des gangs a augmenté en 2019. Il s'agit du **deuxième taux le plus élevé jamais enregistré.**

Au Canada, **261 homicides** ont été commis à l'aide d'une arme à feu, soit **2 homicides sur 5**. De ce nombre, plus de la moitié (60 %) ont été commis à l'aide d'une arme de poing.



**Les Autochtones<sup>1</sup>** représentaient environ **5 %** de la population totale du Canada en 2019, mais constituaient **27 %** des victimes d'homicide et **38 %** des auteurs présumés. Le taux d'homicides chez les Autochtones était **six fois et demie plus élevé** que celui observé chez les non-Autochtones.

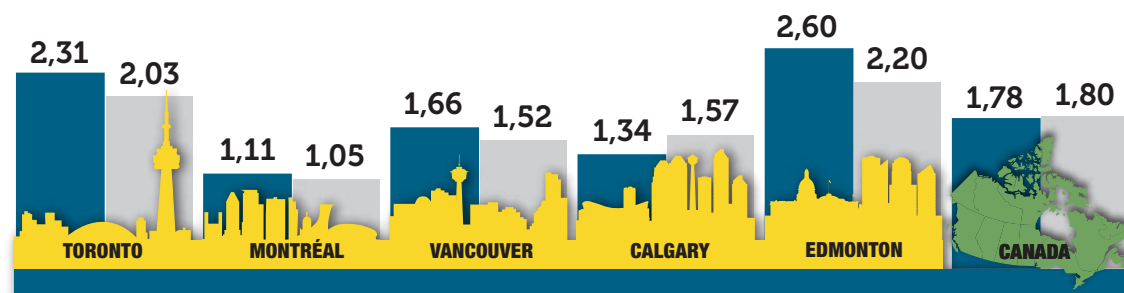
	Autochtones		Non-Autochtones	
	Genre masculin	Genre féminin	Genre masculin	Genre féminin
<b>Victimes d'homicide<sup>2</sup></b>	<b>11,89</b>	<b>4,01</b>	<b>2,04</b>	<b>0,55</b>
<b>Auteurs présumés d'homicide<sup>2</sup></b>	<b>13,73</b>	<b>2,21</b>	<b>1,55</b>	<b>0,17</b>

taux pour 100 000 habitants

**Le tiers** des victimes d'homicide appartenait à une **minorité visible**. Parmi ces victimes **44 %** étaient des **Noirs**.

La proportion de **victimes de genre féminin** tuées par un conjoint ou par un partenaire intime était **8 fois supérieure** à la proportion de victimes de genre masculin.

Près de **9** victimes **sur 10** d'un homicide résolu connaissaient l'auteur présumé.



Taux d'homicides pour chaque tranche de 100 000 habitants dans les **5 plus grandes** régions métropolitaines de recensement (RMR)

■ 2018 ■ 2019

1. L'identité autochtone est déclarée par la police dans le cadre de l'Enquête sur les homicides. L'identité autochtone comprend les victimes et les auteurs présumés identifiés comme Premières Nations (Indiens inscrits ou non), Métis, Inuits ou faisant partie d'un groupe autochtone inconnu de la police.  
 2. Exclut 12 % des victimes d'homicide et 14 % des auteurs présumés dont le genre ou l'identité autochtone était inconnu. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.  
 3. Exclut 34 % des homicides pour lesquels l'auteur présumé n'a pas été identifié. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.  
 4. Comprend les petits amis et petites amies, les ex-petits amis et ex-petites amies, les partenaires de même genre, les partenaires extra-conjugaux, et les personnes liées à la victime par d'autres types de relations intimes. Le nombre d'homicides commis par des partenaires intimes comprend les victimes de tous âges.  
 5. Comprend les amis proches, les voisins, les symboles d'autorité, les symboles d'autorité inversés, les relations d'affaires et les simples connaissances.